

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS DE 6^e, 5^e et 4^{ème}

1. CALENDRIER DES CONSEILS DE CLASSE 3^e TRIMESTRE :

6e1 : 11 juin à 17h	5e1 : 18 juin à 17h	4e1 : 15 juin à 17h
6e2 : 11 juin à 18h	5e2 : 18 juin à 18h	4e2 : 11 juin à 18h
6e3 : 15 juin à 17h	5e3 : 19 juin à 18h	4e3 : 18 juin à 18h
6e4 : 21 juin à 17h	5e4 : 21 juin à 17h	4e4 : 11 juin à 17h
6e5 : 21 juin à 18h	5e5 : 19 juin à 17h	4e5 : 22 juin à 17h
6e6 : 19 juin à 17h	5e6 : 19 juin à 18h	4e6 : 18 juin à 17h
6e7 : 22 juin à 17h		

2. JOURNEES A THEMES :

- Semaine des mathématiques : Du 14 au 18 mai 2018, au CDI.
- Journées des Sciences : les jeudi 14 et vendredi 15 juin 2018.

3. REINSCRIPTION RENTREE SEPTEMBRE 2018 :

Les dossiers de réinscription au collège seront distribués à partir du 22 mai 2018.

Ce dossier est à compléter et comprend les fiches suivantes :

- *Fiche 1* : réinscription et choix des options ;
- *Fiche 2* : inscription à la demi-pension ;
- *Fiche 3* : fiche de renseignements à corriger en rouge ;

Le dossier sera à retourner aux professeurs principaux **AVANT LE 1^{ER} JUIN 2018.**

Cas particuliers : Les élèves qui ne seront pas en règle au niveau demi-pension et/ou emprunts de livres au CDI ne seront pas réinscrits. Ils seront convoqués par la vie scolaire selon un planning (semaine du 11 juin 2018)

.

En classe de 5^e, les familles devront se prononcer sur le choix d'une langue vivante 2 :

ALLEMAND, ARABE ou ESPAGNOL et sur le choix du latin.

En cas de changement d'établissement, les exeats (certificat de fin de scolarité) ne seront remis que le 26 juin par le secrétariat.

4. EPREUVE D'ASSR 2, EPREUVE DE RATRAPAGE :(Attestation de Sécurité Routière, niveau 2)

L'épreuve de l'ASSR 1, en classe de 5^e a eu lieu le mercredi 9 mai 2018. L'épreuve de rattrapage pour les élèves qui étaient absents ou qui ont échoué, est prévue **le mercredi 16 mai 2018**.

Les parents doivent impérativement conserver l'attestation qui sera demandée:

- pour l'obtention du brevet de sécurité routière pour conduire un deux-roues motorisé (ASSR1, ASSR2)
 - pour l'obtention du permis de conduire (ASSR2).
 - Il n'est pas délivré de duplicata.

5. CALENDRIER DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE :

En raison des épreuves du D.N.B. (Diplôme National du Brevet), les élèves des niveaux 6^e, 5^e et 4^e n'auront pas cours aux dates suivantes :

- **Epreuve orale : Mercredi 13 juin 2018**
- **Préparation des salles d'examen : mercredi 27 juin 2018**
- **Epreuves écrites : Jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018**

Du 2 au 5 juillet, tous les élèves seront répartis pour travailler en ateliers. L'inscription se fera les 21 et 22 juin auprès des professeurs principaux.

Pour permettre une concertation pédagogique de fin d'année scolaire, le collège sera fermé aux élèves le vendredi 6 juillet 2018, date officielle de fin d'année scolaire.

6. STAGE DE THEATRE A L'ATTENTION DES ELEVES DE 4e et 3e VOLONTAIRES :

Du lundi 2 au vendredi 13 juillet 2018, des ateliers de pratique théâtrale « hors les murs » sont proposés aux élèves de 4^e et 3^e volontaires, sur inscription préalable auprès du secrétariat.

Ces ateliers sont gratuits et encadrés par des élèves de l'Ecole Nationale d'Art Dramatique de Paris.

La restitution de ces ateliers est prévue dans le cœur de la ville d'Argenteuil durant la journée du vendredi 13 juillet.

Ateliers proposés :

- 1) Grands duos amoureux
- 2) Epopées en plein air
- 3) Carte d'identité s'il vous plaît
- 4) Unions et désunions dansées
- 5) En Marge.

7. ECOLE OUVERTE JUILLET ET AOÛT 2018:

Le dispositif « Ecole ouverte » accueillera les enfants les **9, 10 et 11 juillet 2018** et les **28 et 29 Août 2018**, sur inscription préalable auprès du secrétariat. **Inscription entre le 2 et le 5 juillet.**

8. A PROPOS DU DOUBLEMENT :

Suppression du redoublement comme réponse aux difficultés scolaires. Pas de demande de redoublement ni de décision de redoublement au 3^e trimestre.

Redoublement exceptionnel : uniquement pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires : sur demande de la famille ou proposition de l'établissement, nécessité du recueil de l'avis du conseil de classe et accord écrit des représentants légaux de l'élève.

9. MANUELS SCOLAIRES ET LIVRES PRETES PAR LE CDI :

Les manuels prêtés gracieusement par le collège devront être restitués au collège. Nous vous remercions de bien vouloir les rendre en bon état, à la date fixée.

10. INCROYABLES TALENTS ET CHORALE :

Le lundi 25 juin, à partir de 19 h, les « Incroyables talents » et une chorale se produiront à la salle Jean Vilar. Les parents sont les bienvenus pour les applaudir.

11. CEREMONIE DES RECOMPENSES :

Le lundi 2 juillet, au collège, tous les élèves méritants, les élèves de l'association sportive et les participants au concours National de la Résistance et de la Déportation seront récompensés. Soirée sur invitation.

L'équipe de direction